

Rapport de la Présidente du jury des épreuves de sélection pour l'accès, en 2023, au cycle préparatoire au troisième concours d'entrée à l'INSP

En préambule, le jury tient à remercier l'administration de l'Institut national du service public et en particulier le département de la diversité des talents, des concours et des évaluations, pour la qualité de l'organisation des épreuves et de l'accompagnement des travaux.

I – Le calendrier

Les épreuves d'accès au cycle préparatoire au troisième concours d'entrée à l'INSP se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- le choix du sujet d'admissibilité a eu lieu le 7 février 2023 ;
- l'épreuve d'admissibilité consistant en une composition en quatre heures sur un sujet d'actualité politique, économique, sociale ou internationale a eu lieu le 28 mars 2023;
- l'épreuve d'admission consistant en un entretien d'une durée de trente minutes avec les membres du jury ayant pour point de départ le dossier RAEP du candidat, s'est déroulée sur 3 journées du 7 au 9 juin 2023.

II – Statistiques d’ensemble de la sélection 2023

	Total des candidats	dont femmes		dont hommes	
		Nombre	%	Nombre	%
Inscrits	48	23	48	25	52
Présents à l'épreuve d'admissibilité	40	17	43	23	57
Admissibles	24	10	41	14	59
Admis	20	7	35	13	65

Les candidats inscrits et présents ont été plus nombreux en 2023 (respectivement 49 et 40) qu'en 2022 (respectivement 39 et 26), mais moins qu'en 2021 (respectivement 74 et 54).

Session	2019	2020	2021	2022	2023
Inscrits	78	58	74	39	49
Présents à l'épreuve d'admissibilité	67	32	54	26	40
Admissibles	34	23	33	23	24
Admis	24	19	24	16	20

Vingt personnes – 13 hommes et 7 femmes - ont été admises en 2023, âgées de 30 à 52 ans.

	Epreuve d'admissibilité	Epreuve d'admission
Barre de l'épreuve *	10 points	22 points
Note minimale	5/20	0/20
Note maximale	17/20	17/20
Moyenne	10,99/20	11,90/20
Médiane	10,13/20	12,25/20

* La barre d'admissibilité s'est établie à 10/20, celle de l'admission à 11/20.

III – Retour du jury sur les épreuves

1. L'épreuve d'admissibilité

Le sujet de la composition choisi par le jury était « Démocratie et accélération du monde ».

Ce thème d'actualité a intéressé les candidats. Cependant, le caractère large du sujet en a dérouté certains. Les bonnes copies se sont distinguées par leur propension à définir les termes du sujet, à problématiser, à argumenter et à mobiliser des exemples pertinents. L'analyse de l'ensemble des copies, de leurs atouts et de leurs lacunes, permet de dégager quelques conseils pour les candidats :

- 1. Maîtriser le temps** : Dans plusieurs copies, faute de temps, les propositions sont escamotées, écrites avec précipitation ou brutalement interrompues. Certaines copies présentent des erreurs d'étourderie ou d'accord préjudiciables, qui auraient pu être évitées par une relecture finale ;
- 2. Définir le sujet** : Les termes du sujet doivent être préalablement définis. Le sujet en lui-même pouvait être circonscrit. Plutôt que de vouloir traiter tous les aspects d'un sujet aussi vaste, au risque de se perdre ou de ne pas finir sa copie, certains candidats ont choisi d'en limiter les contours, ce qui était tout à fait possible en prenant la précaution de l'annoncer ;
- 3. Enoncer une problématique** et dérouler un plan qui permette de la traiter de façon dynamique et argumentée : les retours historiques et les généralités sur la démocratie et l'information ont souvent fait l'objet de trop longs développements, parfois en s'éloignant de la question initiale posée et aux dépens de la partie prospective et des propositions concrètes pour l'avenir ;

4. Soigner la forme. La clarté du plan, de la rédaction, l'aisance du style, la précision de la syntaxe constituent des éléments essentiels de la qualité d'une copie et des attendus pour la préparation des concours de la haute fonction publique. La graphie participe en outre de la lisibilité d'une copie. Une bonne articulation des idées et des paragraphes peut se suffire à elle-même : les numérotations et soulignages ne sont pas indispensables.

Les éléments de correction sur lesquels le jury avait choisi de s'appuyer pour évaluer la qualité des copies sont les suivants.

Le sujet proposé est large et permet de mobiliser des champs de connaissance variés autour du lien entre le politique et le temps : les sciences politiques (fonctionnement et temporalité de la démocratie des origines à nos jours, recul des régimes démocratiques dans le monde, instabilité, désaffection de la jeunesse occidentale pour le vote et pour les régimes démocratiques, montée rapide des extrêmes, exigence de réactivité et d'efficacité accrues de la part des populations, phénomène « un fait divers, une loi »...), les relations internationales (ex. : essor des « démocraties », viralité de certains soulèvements tels que les printemps arabes, mondialisation des crises...), le développement durable (capacité des démocraties à agir face à l'urgence climatique...), les sciences de l'information (progrès technologiques et avènement d'une société de l'information, poids de l'actualité en continu, des réseaux sociaux et des bulles informationnelles dans le mode d'exercice des responsabilités politiques et dans les mouvements d'opinion et sociaux – ex. : gilets jaunes, Brexit ; rôle de la désinformation dans la déstabilisation des démocraties – ex. : élections présidentielles américaines, guerre en Ukraine...), la sociologie et la philosophie (rapport au temps, lien entre accélération et aliénation, « dictature du présent », fabrique et diffusion des émotions collectives...), la géographie (fractures : France périphérique versus « élites » urbaines ultramobiles et connectées)...

La formulation du sujet reste délibérément ouverte afin de ne pas orienter l'issue.

La démocratie, qui suppose le temps et les moyens de la délibération ainsi que la confiance dans sa représentation, est-elle soluble dans l'accélération du monde ? Alors que de nombreuses démocraties occidentales traversent une crise sociale et politique, où le vivre-ensemble est mis à l'épreuve (abstentionnisme important, montée des populismes, des communautarismes, des complotismes, multiplication des mouvements de protestation et des violences contre les institutions...) et où l'information s'emballe et se fracture, les candidats sont invités à se saisir de l'aporie démocratique pour présenter une analyse personnelle des risques et des leviers d'actions dans un monde globalisé, où les responsables politiques sont soumis à des évolutions rapides, à une multiplication des interpellations instantanées et à une exigence de réactivité et d'efficacité accrues qui ne doivent pas obérer la capacité à concevoir et conduire des projets de long terme.

L'accélération est-elle un phénomène moderne ? Qu'est-ce que la succession de crises que nous connaissons a de particulier par rapport à d'autres mutations historiques ? Quel est le rôle des acteurs non-étatiques, notamment médias, associations, lanceurs d'alerte, influenceurs, lobbys, réseaux sociaux dans la circulation à grande vitesse des informations, mouvements d'opinion et sociaux ? L'accélération du monde porte-t-elle atteinte à la démocratie ou au contraire permet-elle de soutenir des aspirations démocratiques à des évolutions nécessaires ? Les démocraties, leurs responsables politiques et administratifs sont-ils devenus esclaves du présent et d'un rythme frénétique ? Peuvent-ils redevenir les maîtres des horloges ? Quelles mesures prendre au plan national, à l'échelle européenne pour assurer la résilience des régimes démocratiques, préparer l'avenir et continuer à former des citoyens éclairés, à même de faire vivre la démocratie ?

[Lien vers la meilleure copie](#)

2. L'épreuve d'admission

Dans le prolongement des sessions 2020 et 2021, le jury a examiné les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) puis évalué les auditions au regard de critères de sélection lui permettant d'apprécier le **potentiel des candidats** :

- à réussir un concours de la haute fonction publique au terme d'une année de préparation de nature à renforcer leur culture administrative, technique et leurs réflexes méthodologiques ;
- à assumer, à l'issue de la scolarité dans une grande école de service public telle que l'INSP, des responsabilités dans la sphère publique en étant en mesure de comprendre la complexité des enjeux et des interactions et en ayant à cœur de répondre aux besoins concrets des usagers.

Se sont ainsi distingués les candidats :

- dotés d'une vision stratégique et d'une compréhension des enjeux de terrain, de transformation et d'innovation ;
- sachant faire preuve de sens politique et d'une certaine maîtrise de la complexité ;
- apparaissant en mesure de guider une équipe en privilégiant l'écoute et le dialogue ;
- à même de prendre en compte les attentes des usagers, de décider, de mettre en œuvre des projets concrets et à d'en mesurer l'impact ;
- capables de sincérité, de doute, de remise en question ;
- dotés d'un rapport sain à l'autorité et d'une réflexion éthique ;
- sachant faire preuve de courage et d'intelligence relationnelle et situationnelle.

Au stade de l'**examen des dossiers de RAEP**, ont été appréciés la clarté, la concision, le caractère concret et illustré des propos. Afin qu'une expérience puisse être bien comprise du jury, les sigles sont à expliciter, le jargon technique et les longs développements abstraits à éviter. Plutôt que de dresser une liste de tâches de façon exhaustive, il s'agit de les sélectionner et de les relier entre elles au regard des enjeux, puis de donner à voir des exemples de réalisations ou des résultats.

Lors des **entretiens**, le jury a tout d'abord veillé à l'articulation et à la **cohérence** entre les expériences telle que relatées dans les dossiers de RAEP et la manière dont les candidats étaient capables d'en parler à l'oral : idéalement claire, argumentée, honnête, vivante, connectée aux enjeux actuels du service public.

Le plus souvent, la cohérence entre le dossier et la présentation orale était là. Les entretiens ont alors permis aux candidats de partager avec le jury de façon incarnée ce qu'ils avaient appris de leurs expériences ainsi que leur évolution professionnelle et personnelle.

Dans de rares cas, des dissonances sont apparues, semant le doute dans l'esprit du jury sur la sincérité et les valeurs du candidat.

D'autres fois, certains candidats ne sont pas tout à fait parvenus à valoriser à l'oral l'expérience pourtant riche relatée dans le dossier de RAEP : parfois en en restant à une approche descriptive et « à plat » des tâches, parfois en ne sachant pas restituer la dimension humaine d'un projet, parfois en n'arrivant pas à tirer des leçons des difficultés rencontrées, parfois en montrant une absence de réflexion sur les enjeux et l'impact de leur activité pour l'Etat et pour les citoyens. A ce stade, le jury ne sélectionne bien sûr pas des spécialistes de l'action publique, cependant un minimum de curiosité pour l'actualité est requise pour ceux qui envisagent de préparer le concours de l'INSP.

Le jury a été particulièrement attentif aux motifs invoqués par les candidats pour se réorienter vers le service public ainsi qu'à la présentation de leurs **motivations** et de leur **projet professionnel**. En effet, la préparation d'un concours tel que celui de l'INSP et un changement de carrière constituent des choix lourds et exigeants pour l'individu comme pour son entourage.

Ont été valorisés les candidats qui en étaient conscients, qui mesuraient le chemin et le travail à accomplir, qui montraient avoir réfléchi aux gains et aux pertes potentiels, qui s'étaient renseignés sur les carrières accessibles après l'INSP et sur ce qui pourrait leur convenir.

Ont été également distingués les candidats capables d'exposer avec sincérité les raisons, professionnelles comme personnelles, pour lesquelles ils envisageaient de quitter leur métier et/ou leur entreprise/ association/ institution pour rejoindre la fonction publique de l'Etat, ainsi que leur réflexion sur leur possible valeur ajoutée dans ce nouvel environnement et leur envie palpable de servir concrètement leur pays.

Le jury n'exige pas des candidats que, en amont d'une année très complète de préparation au concours, ceux-ci aient déjà un projet professionnel précis et robuste. En revanche, le caractère très court ou déconnecté des réalités des carrières publiques de certaines réponses ne peut qu'interroger le jury sur la motivation profonde des candidats, sur leur capacité à s'épanouir dans le service public et à répondre à ses exigences. Cela a pu justifier des notes basses à l'oral. Ainsi, la seule invocation de l'intérêt général ou du prestige de l'Institut justifie difficilement une réorientation d'ampleur. De même, un candidat qui a occupé de très hautes responsabilités ou qui a acquis une reconnaissance d'expert dans le privé ou encore qui a un projet professionnel de niche doit être conscient qu'à la sortie de l'INSP il sera amené à occuper des postes de responsable de proximité, pas forcément dans son domaine d'expertise, du moins dans un premier temps. Enfin, par exemple, un candidat qui se déclare intéressé par les carrières préfectorales doit, sans être un fin connaisseur des rouages du ministère de l'Intérieur, s'être au minimum renseigné sur les attributions d'une préfecture et sur les métiers exercés.

Au stade de l'examen des dossiers RAEP comme à celui des entretiens, le jury a accueilli les profils très divers de la session 2023 dans un esprit de rencontre et d'ouverture, sans idée préconçue. En effet, il n'y a pas de « profil type » ni de « personnalité type » recherché. C'est vraiment la propension des candidats à présenter avec humanité, profondeur de vue et pragmatisme leur **perception des attentes des citoyens et des enjeux du service public**, leur **expérience**, les **compétences** acquises au fil de leurs parcours très différents et surtout la façon dont ils envisagent de mobiliser utilement et avec réalisme cette conscience et ces compétences au profit de l'Etat, qui a convaincu le jury.

Gaëlle Fierville